AMPLEGEST

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CS PATRIMOINE - Part C

Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST
Code Isin : FR0013238490
Site internet : www.amplegest.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés.
AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 01/10/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : CS PATRIMOINE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce fonds a été agrée par l'AMF le 03/03/2017.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : La durée d'existence prévu de l'OPC est de 99 ans. Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

Objectifs : L'OPCVM, de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux », vise une performance nette de frais positive sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.

Politique d'investissement : Pour réaliser son objectif, la stratégie du fonds CS PATRIMOINE consiste à investir sur des produits de dette émis par les entités publiques, supranationales, parapubliques, les entreprises financières ou corporate internationales, à taux variables, fixes ou indexés, dont le rendement et/ou le spread de crédit est estimé par l'équipe de gestion comme supérieur à la qualité et à la faculté de remboursement de l'émetteur, c'est-à-dire que les obligations subissent une décote par rapport à leur valeur intrinsèque. Le fonds pourra investir indifféremment dans des titres de catégorie « investment grade » ou dans des titres « à caractère spéculatif » , selon la méthodologie de la société de gestion. Les titres sélectionnés pourront être de diverses maturités ou perpétuels, de toutes zones géographiques (dont les pays dits émergents) et libellés en toutes devises. Le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de change et d'actions. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif du fonds et donc limité à 100% de l'actif net et n'a pas pour effet de surexposer l'OPCVM au-delà des limites réglementaires. Le fonds peut recourir en couverture ou en exposition à des CDS mono émetteurs et/ou Indices de CDS. Le fonds s'efforcera de conserver une volatilité à 1 an inférieure à 6 et d'assurer une diversification significative du portefeuille sur les émetteurs les plus risqués, chaque ligne obligataire de catégorie spéculative, selon la méthodologie de la société de gestion, ne dépassant pas 4% de l'actif net du fonds. Le fonds peut investir à hauteur de 30% maximum de l'actif net dans les obligations contingentes convertibles « CoCos ».

Sensibilité : entre -2 et 10

Indicateur de référence : Néant

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5ans. Le fonds s'adresse à des investisseurs souhaitant s'exposer aux marchés de taux et acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés.

Cas des US Persons : Les parts de cet OPCVM n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Par conséquent elles ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

Dépositaire : Société Générale S.A.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée de manière quotidienne, où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France auquel cas la valeur liquidative est calculée le premier jour ouvré suivant. La valeur liquidative est calculée en J+1 sur la base des cours de clôture de J. Les souscriptions et rachats sont traités à valeur liquidative inconnue. La valeur liquidative est disponible sur www.amplegest.com ou auprès de la société. Le fonds adopte les deux outils de gestion de la liquidité suivants : Mécanisme de plafonnement des rachats « Gates », activable dans des conditions exceptionnelles uniquement, et Swing Pricing. Les conditions et modalités de déclenchement de ces outils sont précisées dans le prospectus.

Informations complémentaires : Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amplegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation du crédit d'un émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM pouvant conduire à une performance négative. Ce risque sera d'autant plus marqué que le Fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif.

Risque de liquidité : Le Fonds investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie se trouvant dans l'incapacité de faire face à ses engagements dans le cadre de contrats sur instruments financiers à terme. Le fonds est exposé à un risque de conflit d'intérêt.

Les autres risques sont détaillés dans le prospectus du fonds. Le Fonds présente donc un risque de perte en capital.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

			Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 510 €**	**8 230 €**
		Rendement annuel moyen	-14.90%	-3.82%
	Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 600 €**	**9 670 €**
		Rendement annuel moyen	-14.00%	-0.67%
	Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 270 €**	**11 190 €**
		Rendement annuel moyen	2.70%	2.27%
	Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 890 €**	**13 150 €**
		Rendement annuel moyen	18.90%	5.63%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et octobre 2022, intermédiaire entre novembre 2019 et novembre 2024 et favorable entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.
Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 € Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**140 €**	**805 €**
Incidence des coûts annuels (*)	1.40%	1.43% **

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.
Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.70% avant déduction des coûts et de 2.27% après cette déduction.
(**) Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.27% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 €
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans

Un désinvestissement avant la fin de la période de recommandation est possible quotidiennement avec toutefois un risque de perte en capital. Les souscriptions et rachats sont traités à valeur liquidative inconnue. Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de Société Générale. Les demandes sont centralisées chaque jour de bourse jusqu'à 11 heures.

Date de règlement des souscriptions/rachats : VL+3 jours ouvrés.

La société de gestion pourra à titre provisoire mettre en œuvre un mécanisme de plafonnement des rachats dit « Gates ». Veuillez-vous reporter au prospectus du fonds pour plus de détails.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le fonds est classifié « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Le prospectus et les autres documents (rapport annuel et périodiques) sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMPLEGEST – 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sont disponibles sur le site internet de la société : www.amplegest.com

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.